

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 4 août 2025

Faits saillants

- Après l'entrée en vigueur des surtaxes douanières à 39 %, le Conseil fédéral assure vouloir encore négocier
- Des conséquences potentiellement très douloureuses pour l'économie exportatrice, mais sans récession au plan macroéconomique
- L'inflation en juillet surprend légèrement à la hausse, à +0,2 %

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 07/08	Var. vs 30/07
EUR/CHF	0,9417	+1,3 %
USD/CHF	0,8061	+ 0,2 %
SMI	11 850	- 0,7 %
Taux 10a	0,269 %	- 11 pb

Taxes douanières américaines

Échec des négociations commerciales : A la suite du choc de l'annonce, le 1^{er} août, de surtaxes douanières américaines de 39 % à l'encontre de la Suisse, le Conseil fédéral s'est réuni en séance extraordinaire le 4 août, annonçant la poursuite des négociations avec les Etats-Unis pour tenter de réduire l'ampleur de ces mesures. La Présidente de la Confédération, Karin Keller-Sutter, et le Conseiller fédéral à l'économie, Guy Parmelin, se sont ainsi rendus à Washington le 5 août où ils ont rencontré, notamment, le Secrétaire d'État américain aux affaires étrangères Marco Rubio. Ce déplacement n'a toutefois pas permis d'infléchir la décision du Président Trump, les taxes de 39 % étant bel et bien entrées en vigueur à la date annoncée du 7 août. Prenant acte de cette décision, le Conseil fédéral s'est à nouveau réuni en séance extraordinaire ce jeudi. Il y a réaffirmé sa volonté de continuer à négocier avec les autorités américaines. À ce stade, aucune contre-mesure n'est envisagée et les autorités réfléchiraient, en lien avec le secteur privé, à améliorer l'offre suisse pour réduire l'excédent commercial avec les Etats-Unis. Seraient notamment envisagés des achats plus massifs en énergie (GNL, pétrole) et un renforcement des investissements, notamment de l'industrie pharmaceutique.

Conscient du poids que représentent ces surtaxes pour l'industrie exportatrice suisse, le Conseil fédéral prévoit d'ouvrir des discussions sur les allègements possibles pour les entreprises touchées. Les entreprises exportatrices les plus directement concernées sont d'ores et déjà invitées à recourir au dispositif de réduction de l'horaire de travail (RHT), pour lequel une initiative parlementaire a récemment été adoptée par les commissions compétentes afin de porter la durée maximale d'indemnisation de 18 à 24. Une loi fédérale urgente ainsi que des délibérations parlementaires sont en préparation pour la session d'automne. Le Conseil fédéral entend également alléger la charge réglementaire qui pèse sur les entreprises, que ce soit au travers des normes existantes ou des projets en cours. Enfin, dans le domaine de la promotion des exportations, les mesures urgentes prises par Switzerland Global Enterprise (S-GE), comme l'étoffement de son offre d'informations, sont maintenues et la mise en place de mesures supplémentaires est examinée.

Conséquences économiques : Les droits de douane de 39 % annoncés pour le moment sur les exportations vers les États-Unis vont avoir un effet certain, bien que disparate, sur l'économie suisse, qui échapperait à la récession en 2025 et 2026. Le Secrétariat d'état à l'économie (Seco) projette désormais une croissance de l'économie nettement moindre, mais encore positive, comprise entre 0,5 et 1 %, par rapport aux prévisions de juin qui tablaient sur une croissance du PIB corrigé des événements sportifs de 1,3 % en 2025 et de 1,2 % en 2026, en l'absence d'escalade dans les conflits commerciaux. Pour rappel, le Seco avait aussi formulé des projections plus sombres (0,8 % en 2025 et 0,3 % en 2026) en cas de hausses des surtaxes américains, qui se matérialisent actuellement. Le cabinet Capital Economics estime que ces droits de douane pourraient réduire le PIB suisse de 0,6 % à moyen terme, la même estimation que le Centre d'études conjoncturelles (KOF) lorsqu'il inclut les effets de « deuxième couche », comme les perturbations des chaînes d'approvisionnement. Les États-Unis sont le premier client à l'export du pays, absorbant près de 19 % de ses exportations de biens ; parmi elles, près de la moitié correspondent à des produits pharmaceutiques, pour l'instant exemptés de taxation mais qui pourraient être lourdement frappés ces prochains mois suivant les récentes déclarations du Président américain évoquant jusqu'à 250 % de taxes à terme (150 % d'ici un an). S'ensuivent l'or, dont les lingots d'1kg pourraient finalement être soumis aux taxes douanières, alors qu'une exemption semblait envisagée depuis des mois, puis les machines et les montres. Ce sont donc principalement, à court terme, les industries mécaniques, de matériels de précision, horlogère et alimentaire qui devraient pâtir des surtaxes. Plusieurs entreprises de ces secteurs ont émis cette semaine des hypothèses de délocalisation partielle, n'étant plus compétitives depuis la Suisse à ce niveau de taxation. Ces délocalisations pourraient intervenir aux États-Unis, mais aussi dans l'Union européenne, taxée à 15 % et où nombre d'entreprises suisses ont déjà des sites de production. Sur le marché du travail, BAK Economics estime que 12 500 emplois pourraient être perdus, une estimation dans l'intervalle donné par le KOF (entre 7 500 et 15 000 emplois menacés à long terme).

Macroéconomie

Inflation : Bien que l'inflation en Suisse demeure très faible, elle a légèrement surpris à la hausse en juillet, atteignant +0,2 % en glissement annuel, contre +0,1 % attendu par les analystes. Elle s'élevait à +0,1 % en juin, après -0,1 % en mai. L'inflation sous-jacente, de son côté, a progressé à +0,8 %, contre +0,6 % le mois précédent. La faiblesse de la hausse des prix reflète toujours principalement la force du franc, l'inflation importée étant négative depuis plusieurs mois, à -1,4% en glissement annuel, en lien avec la forte appréciation du CHF par rapport au dollar US depuis avril. Après que la Banque Nationale Suisse (BNS) a décidé d'abaisser son taux directeur à 0 % en juin, la probabilité d'un passage en territoire négatif lors de la prochaine réunion de politique monétaire en septembre semblait s'éloigner, le Président de la BNS Martin Schlegel ayant déclaré en juin dernier qu'une telle décision ne serait pas prise « à la légère ». En revanche, la mise en place, le 7 août, de surtaxes douanières de 39 % imposées par les États-Unis pourrait renforcer la probabilité d'un nouvel assouplissement monétaire.

Marché du travail : En juillet, le taux de chômage au sens du SECO s'est maintenu à 2,7 %, pour le 3^{ème} mois consécutif. Les offices régionaux de placement (ORP) comptabilisaient 129 154 chômeurs inscrits à la fin du mois dernier, soit une hausse de +1,8 % par rapport à juin. Sur un an, le nombre d'inscrits a toutefois nettement progressé, de +19,9 %. La dynamique de l'emploi tend ainsi à se détériorer, l'indicateur trimestriel de l'emploi calculé par le Centre d'études conjoncturelles (KOF) ayant reculé à 0,3 point, après 1,0 pt il y a trois mois, déjà la valeur la plus basse depuis quatre ans. La valeur actuelle signale que le nombre d'emplois en Suisse ne devrait que très peu croître, voire légèrement reculer au cours des prochains mois. Les perspectives d'emploi les plus défavorables sont celles de l'industrie manufacturière (-12,1 pts), du commerce de gros (-6,5 pts) et de détail (-4,4 pts).

Secteurs non financiers

Semi-conducteurs : La Suisse intensifie ses efforts pour renforcer sa souveraineté technologique dans le domaine des semi-conducteurs à travers deux dynamiques complémentaires. D'abord, l'initiative *Swiss Chip Alliance*, portée par l'ETH Zurich (ETHZ), le laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de

recherche (Empa) et la faïtière des entreprises de l'industrie tech, Swissmem, ambitionne de construire un laboratoire de fabrication de puces électroniques à Zurich d'ici 2028. Ce *Chip FabLab*, dédié aux applications de niche (robotique, IA, quantique...), serait financé à hauteur de 100 à 200 M CHF par un partenariat public-privé, avec potentiellement l'appui du secteur de la défense. Armasuisse, bien que non impliqué formellement, a reconnu l'intérêt stratégique du projet. Pour d'autres, ces initiatives en faveur des puces électroniques délaissent cependant les puces photoniques, nouveau marché sur lequel la Suisse fait partie des pays pionniers. La photonique intégrée, qui utilise la lumière plutôt que les électrons pour transmettre l'information, s'impose comme une spécialité du pays, notamment dans la recherche, portée par un écosystème dynamique (EPF Lausanne, ETHZ, Centre suisse d'électronique et de microtechnique, etc.). Le pays compte aussi plus de 30 entreprises actives dans le segment des puces photoniques, plus performantes et légères que les électroniques, servant les télécommunications, l'IA, ou le spatial. L'ambition de faire de la Suisse un hub mondial passe toutefois par davantage : i) de financement, du fait de l'absence actuelle de politique industrielle dédiée et des difficultés du capital-risque pour financer la *deeptech* ; ii) d'infrastructures de production à plus grande échelle ; iii) de coopération entre acteurs.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY, Hortense BIARD

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.